

Les véhicules hybrides : une « arnaque » vraiment ?

Blaise Schüll (PCSI)

Dernièrement, une étude publiée et réalisée par Impact Living sur mandat du Canton du Valais démontre effectivement que des véhicules hybrides rechargeables ne sont pas aussi économiques que l'on ne pense.

En effet, cette entreprise qui vise l'accélération de la transition énergétique, se concentre sur les véhicules équipés d'un moteur thermique traditionnel et d'un moteur électrique, avec une batterie rechargeable à la prise. Ce rapport conclut que ces voitures, présentées comme un premier pas vers l'électrique, constituent en réalité un « piège climatique », puisqu'elles augmentent les émissions au lieu de les réduire.

Une véritable « arnaque » et l'étude ne mâche pas ses mots. Les véhicules analysés consomment 230% de plus en situation réelle que les valeurs annoncées par les constructeurs. Ils sont présentés par ces derniers comme des véhicules à 1,5 à 2,5 litres aux 100 kilomètres, mais dans la réalité, ils consomment entre 4 et 7 litres, comme des véhicules diesel.

Notons que plusieurs ONG avaient déjà alerté sur la question en soulignant qu'il n'y avait pas de données en Suisse, de mesure sur le terrain dans les conditions réelles. Selon l'étude, ces véhicules ne permettent aucune amélioration environnementale, ce qu'il faut dire aux garagistes, aux importateurs et aux constructeurs qui les vendent.

Suite à cette étude, le Canton du Valais a réagi en supprimant les subventions pour ce type de propulsion.

D'où nos questions au Gouvernement :

1. **Est-il informé de cette étude mandatée par le Canton du Valais et en partage-t-il les conclusions ?**
2. **Combien de véhicules hybrides rechargeables jurassiens bénéficient d'un rabais actuellement et quel montant annuel cela représente-t-il ?**
3. **Le Gouvernement envisage-t-il, à l'instar du Valais, de proposer la suppression de ce rabais ?**

Blaise Schüll (PCSI)

Co-signataires

- Sophie Guenot (PCSI)
- Ismaël Vuillaume (PVL)
- Emilie Moreau (PVL)
- Vincent Eggenschwiler (PCSI)
- Patrick Chapuis (PCSI)
- Raoul Jaeggi (PVL)

- Quentin Haas (PCSI)
- Vincent Hennin (PCSI)
- Alain Beuret (PVL)
- Thomas Schaffter (PCSI)
- Géraldine Beuchat (PCSI)
- Suzanne Maitre-Schindelholz (PCSI)
- Vincent Wermeille (PCSI)

Intervention déposée officiellement le 26 janvier 2022

Documents annexés

- QE - véhicules hybrides.pdf

Les véhicules hybrides : une « arnaque » vraiment ?

Dernièrement, une étude publiée et réalisée par Impact Living sur mandat du Canton du Valais démontre effectivement que des véhicules hybrides rechargeables ne sont pas aussi économiques que l'on ne pense.

En effet, cette entreprise qui vise l'accélération de la transition énergétique, se concentre sur les véhicules équipés d'un moteur thermique traditionnel et d'un moteur électrique, avec une batterie rechargeable à la prise. Ce rapport conclut que ces voitures, présentées comme un premier pas vers l'électrique, constituent en réalité un « piège climatique », puisqu'elles augmentent les émissions au lieu de les réduire.

Une véritable « arnaque » et l'étude ne mâche pas ses mots. Les véhicules analysés consomment 230% de plus en situation réelle que les valeurs annoncées par les constructeurs. Ils sont présentés par ces derniers comme des véhicules à 1,5 à 2,5 litres aux 100 kilomètres, mais dans la réalité, ils consomment entre 4 et 7 litres, comme des véhicules diesel.

Notons que plusieurs ONG avaient déjà alerté sur la question en soulignant qu'il n'y avait pas de données en Suisse, de mesure sur le terrain dans les conditions réelles. Selon l'étude, ces véhicules ne permettent aucune amélioration environnementale, ce qu'il faut dire aux garagistes, aux importateurs et aux constructeurs qui les vendent.

Suite à cette étude, le Canton du Valais a réagi en supprimant les subventions pour ce type de propulsion.

D'où nos questions au Gouvernement :

- 1. Est-il informé de cette étude mandatée par le Canton du Valais et en partage-t-il les conclusions ?**
- 2. Combien de véhicules hybrides rechargeables jurassiens bénéficient d'un rabais actuellement et quel montant annuel cela représente-t-il ?**
- 3. Le Gouvernement envisage-t-il, à l'instar du Valais, de proposer la suppression de ce rabais ?**

Nous remercions le Gouvernement pour ses réponses.

Delémont, le 26 janvier 2022

Pour le Groupe PCSI-Vert'Lib
Blaise Schüll

Cosignataires en annexe.



Cosignataires



Emilie Moreau



Alain Beuret



Ismaël Vuillaume



Raoul Jaeggi



Suzanne Maître



Géraldine Beuchat



Thomas Schaffter



Vincent Hennin



Quentin Haas



Sophie Guenot



Vincent Eggenschwiler



Patrick Chapuis



Vicent Wermeille